Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260122-2026_01_22_07-DE

Cap Sizun
Pointe du Raz
Bro Ar C'hap - Beg ar Raz

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux janvier, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz se sont réunis dans la salle Jean Dorval à Beuzec-Cap-Sizun, sur convocation qui leur a été adressée par le Président le quinze janvier deux mille vingt-six.

Etaient présent(e)s :

AUDIERNE : Georges CASTEL, Didier GUILLON, Gurvan KERLOC'H, Véronique MADEC

BEUZEC-CAP-SIZUN : Catherine BESCOND, Gilles SERGENT

CLEDEN-CAP-SIZUN : Nadine KERSAUDY

CONFORT-MEILARS : Laurent COATMEUR, Patrick LE DREAU

GOULIEN : Henri GOARDON

PLOGOFF : Dominique TOULLER, Joël YVENOU

PLOUHINEC : Annie AUFFRET, Marc-Ange BIOLCHINI, Audrey BONNIZEC, Florian LE BARS, Sylvie LE BORGNE, Rémy LE COZ, Yvan MOULLEC

PONT-CROIX : Odile DIVANAC'H, Benoit LAURIOU, Henri MOAN

PRIMELIN : Bruno BUREL, Alain DONNART

Absent(e)s :

AUDIERNE : Éric BOSSER (procuration à G. KERLOC'H), Armelle BRARD (procuration à G. CASTEL), Joëlle MOALIC (procuration à V. MADEC)

CLEDEN-CAP-SIZUN : Muriel LE DANTEC

MAHALON : Raymond BETROM, Bernard LE GALL

PLOUHINEC : Solène JULIEN-LE MAO (procuration à Y. MOULLEC)

Assistaient également à la séance :
Fabien Bourdon, Agathe Rampillon et Elodie Riou, services de la Communauté de communes.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 24
Nombre d'absents : 7
Nombre de procurations : 4
Nombre de votants : 28

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260122-2026_01_22_07-DE

2026-01-22-07 Renouvellement de la candidature à l'animation du site Natura 2000 du Cap Sizun

Le site Natura 2000 du Cap Sizun (ZSC FR5300020) s'étend sur 10 communes pour une surface de 2837 hectares le long du littoral. Il abrite une diversité d'écosystèmes protégés au niveau européen : landes, pelouses littorales, milieux dunaires, récifs, grottes, … Ces habitats naturels d'intérêt communautaire accueillent une faune et une flore menacées qu'il convient de préserver. Parmi ces espèces animales et végétales se trouvent certaines qui sont d'intérêt communautaire telles que l'Oseille des rochers, le Trichomanès remarquable, le Grand Rhinolophe, la Loutre d'Europe, l'Agrion de Mercure, l'Escargot de Quimper. Ce patrimoine naturel et paysager remarquable participe à la singularité et à l'image du territoire.

Depuis le 14 décembre 2022, la Communauté de communes du Cap Sizun – Pointe du Raz est désignée structure animatrice du site Natura 2000 du Cap Sizun (ZSC FR5300020) suite à la validation du Document d'Objectifs.

L'outil Natura 2000 constitue un levier supplémentaire pour mener à bien des actions de gestion et de préservation des milieux naturels en lien avec les missions du Pôle Nature, Randonnée, Patrimoine de la Communauté de communes.

L'animation du site Natura 2000 est assurée par un chargé de mission / animateur Natura 2000 qui est intégré au Pôle Nature, Randonnée, Patrimoine de la Communauté de communes.

Pour poursuivre cette mission, la Communauté de communes doit réitérer sa candidature en tant que structure animatrice du site Natura 2000 (période de 3 ans) avant délibération en COPIL Natura 2000.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

Autorise le Président à réaliser la candidature de la CCCS-PR en tant que structure animatrice du site Natura 2000 du Cap Sizun (ZSC FR5300020).

Pour copie certifiée conforme,
A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 22 janvier 2026

Le Président,

Gilles SERGENT

Le Secrétaire de séance,

Georges CASTEL

Date de mise en ligne : le 5 février 2026